

Votre dossier :

- Dossier d'inscription rempli

- Copie de la carte d'identité
- 1 Photo d'identité récente
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes
- Relevé d'identité bancaire
- Copie de l'attestation de la S. sociale (ou MSA)
- Une attestation de votre assurance vous permettant de transporter d'autres personnes dans le cadre de votre formation (travail)



Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui.

Les + de la formation :

- un parcours individualisé à chacun
- une formation en partenariat avec les professionnels
- un voyage d'étude
- de nombreux intervenants autour de la filière caprine
- une formation orientée en agriculture biologique
- l'exploitation, avec l'atelier caprin, support de Cap'Pradel présente sur le site
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner)

Pour trouver des informations sur des formations professionnelles et en apprentissage : InserJeunes.

Renseignements & inscriptions :

CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04 75 36 71 80

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



Mise à jour le 23/10/2025



DEVENEZ :

Eleveur Caprin

**En obtenant un CS Conduite d'élevage caprin
(en conduite extensive et en limitant les intrants)**



CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du
Pradel

07170 MIRABEL

Tel : 04.75.36.71.80



Ne pas jeter sur la voie publique

Objectifs	Etre en mesure de gérer un élevage caprin. Obtenir une spécialisation caprine avec un diplôme de niveau 4
Prérequis	Posséder un diplôme agricole de niveau 4 minimum (Bac Pro CGEA, BPREA, BTSA...)
Public	Demandeur d'emploi, salarié, bénéficiaire de son CPF ou apprenti Avoir un projet d'installation réfléchi ou vouloir se spécialiser en élevage caprin comme salarié
Statut pendant la formation	Stagiaire de la formation professionnelle ou apprenti
Durée et dates	Formation d'une durée de 470 h en centre (maximum) D'octobre 2026 à juin 2027 21 semaines en entreprise, voire plus si apprentissage (1 an de contrat) Formation Continue : démarrage par une période en entreprise—2 semaines avant la rentrée en centre
Coût	15€/h, soit 7050 € - Formation Continue—CPF possible Pour les apprentis, coût pédagogique pris en charge par l'employeur (via OCAPIAT) - Coût contrat : 6437 € Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : https://epl.aubenais.educagri.fr/
Admission	Dossier de candidature (sur notre site Internet) Informations Collectives : elles seront communiquées à partir de février 2026 Tests de positionnement et Entretien
Individualisation de parcours	Apprentissage = obligation d'1 an de contrat Possibilité de passer une UC complémentaire en transformation fromagère, obtention du CS caprin
Indicateurs (données 2023-2024)	Taux de satisfaction : 91 % Taux de rupture : 30 % - 1 abandon Taux de réussite : 100 % Taux d'insertion par rapport aux réponses reçues (à 3 mois) et poursuite d'études : 100 %

Contenu de la formation

- **Connaissance de la filière caprine** (organismes, chiffres clés...)
- **Alimentation du troupeau** (pâturage, calcul de ration, plan d'alimentation...)
- **Cultures fourragères** (ITK, adaptation au changement climatique...)
- **Agro-équipements** (conduite tracteur, récolte fourrage, débroussaillage...)
- **Bâtiments d'élevage** (conception, organisation, coût...)
- **Conduite sanitaire des animaux** (maladies, prophylaxie, hygiène véto, soins alternatifs...)
- **Reproduction et renouvellement** (maîtrise des cycles, mises bas, élevage des jeunes...)
- **Production laitière** (entretien machine à traire, qualité du lait...)
- **Gestion technique et économique de l'atelier caprin** (références techniques, organisation du travail...)
- **Réflexion sur l'adaptation de la conduite de l'élevage au changement climatique**
- **Transformation fromagère** (fabrications, accidents, réglementation...)

Evaluations

Toutes les évaluations ont lieu en situations professionnelles vécues par le candidat

C1 — Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage caprin

* Choix de conduite technique de l'atelier

* Organisation des activités de l'atelier

Oral sur un diagnostic de l'atelier d'élevage caprin sur l'entreprise d'apprentissage ou de stage — Jury : 1 formateur et 1 professionnel

C2 — Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage caprin

* Observation des animaux

* Organisation de l'intervention

* Réalisation de l'intervention

Oral d'explicitation lié à un acte de production fait par le candidat sur l'entreprise support — Jury : 1 formateur et 1 Professionnel

C3 — Réaliser les opérations relatives à la transformation et à son organisation

* Organisation de l'atelier de transformation

* Mise en œuvre du process de transformation et d'affinage

Oral sur un process de fabrication et analyse de l'atelier — Jury : 1 formateur

Aides à l'employeur

Une aide exceptionnelle de 5000 € ou 6000 € pour les personnes en situation de handicap pour les entreprises de - de 250 salariés **à partir de la parution du nouveau décret**. Cette aide est versée mensuellement.

Pour les employeurs dépendant d'OCAPIAT, une aide supplémentaire au tutorat est possible sous certaines conditions.